



**Coalition des  
Familles LGBT**  
LGBT Family Coalition

## Bulletin de liaison - VOLUME XVIII - N° III – mars 2017

### **Familles Queer? : Conciliation théorique et pratique**

*Conférence sur les familles queer, 14 novembre 2016, Université de Montréal*

*Par Marianne Chbat, membre de la Coalition des familles LGBT*

En partant de mon expérience personnelle, on m'a demandé de partager les raisons qui motivent mon intérêt pour l'alliage de la posture queer au concept de la famille. En quelques mots, je suis une femme cis de 33 ans, maintenant mère depuis 1 an, et je suis d'origine libano-egyptienne. Je m'identifie également comme queer (bien que parfois je ne nomme pas ma sexualité en ces termes. Cela va dépendre des contextes. Si je suis dans un contexte où le terme queer ne veut rien dire pour mes interlocuteurs, je ne dirai pas « je suis queer », car mon but n'est pas d'être incomprise. Mon but est d'être visible, d'être réelle et encore plus depuis que j'ai un enfant. Je ne veux pas que mon enfant ait l'impression que sa configuration familiale n'existe pas ou encore qu'il n'y a pas de façon de nommer sa famille ou de nommer la sexualité de ses parents. Donc dans certains contextes, je suis lesbienne, car ce terme est généralement compris pour désigner deux femmes qui partagent leur vie intime et personnelle ensemble. Si j'ai l'espace pour parler du queer, je le ferai, mais je ne prends pas pour acquis que tout le monde comprend ce que cette posture signifie).

Je suis en couple avec une autre femme depuis 7 ans. J'ai rencontré ma partenaire en contexte académique, à l'Université de Montréal, alors que nous commençons toutes les deux un programme de maîtrise en sociologie avec Sirma Bilge comme directrice. Nous étions toutes les deux interpellées par les questions de sexualités, de genre et d'ethnicité. Nous ne savions pas que ce parcours académique allait transformer notre vie. En effet en travaillant avec notre directrice de mémoire, en côtoyant des nouvelles personnes avec des politiques de représentations et d'identité qui dépassaient tout ce à quoi nous avons été exposées jusqu'ici dans nos vies et en lisant des nouvelles auteures féministes et queer, nous avons tranquillement modifié nos propres discours identitaires et nous en sommes venues toutes les deux à nous allier et à nous sentir davantage comprises par les politiques queer que lesbiennes.

J'ai ensuite proposé à Marie-Ève l'idée d'avoir un enfant. C'était en 2014. Ce désir de me normaliser la dérangeait et l'effrayait en même temps. Marie-Ève a toujours été plus rationnelle et logique que moi. Elle avait raison. Mon désir de parentalité était peut être habité partiellement par un désir de me normaliser. Mais ce n'était pas le fondement de ce désir. Je souhaitais partager avec elle cette expérience de devenir parent. D'accompagner pour un temps illimité un être humain sur la terre. Et de grandir avec cette personne.

Nous avons donc concrétisé ce projet et très rapidement, notre souhait s'est réalisé. Marie-Ève a accouché en aout 2015 d'une enfant pleine d'énergie qui a bousculé nos vies et nous a obligées à réviser encore une fois, notre rapport à notre queeritude. Jusqu'alors le queer s'incarnait pour moi en cette posture politique et théorique qui cherche à déconstruire les catégorisations normalisantes. Le queer pour moi, c'était de bousculer nos représentations de ce qu'est être une femme, un homme, un gai, une lesbienne, un(e) noir(e), un(e) arabe, etc. Le queer pour moi, c'est d'accepter qu'il existe mille et mille façons d'exister. Que les identités sont infiniment complexes et qu'il y a un devoir politique de les déstabiliser en les articulant et en les incarnant à l'extérieur de la norme.

Je dois vous avouer par contre que même si j'ai envie de déconstruire politiquement mon identité de femme et de remettre en question les catégorisations normalisantes, je n'ai jamais ressenti autant d'oppressions liées au fait d'être une femme que depuis que je suis mère. En effet, depuis que je suis devenue parent, les attentes qui sont véhiculées et exigées envers les mères ont pris une toute autre dimension pour moi. Je n'avais jamais réalisé à quel point la notion de famille est intrinsèquement habitée par l'hétérosexisme et le capitalisme. Ce qui a été encore plus tordu et souffrant pour moi c'est d'être confrontée au fait que je me mettais une pression pour performer ces attentes, malgré le fait que je cherchais aussi à m'en défaire et que je milite dans mon travail et à travers mes études pour l'affranchissement des normes de genre, lesquels inclus bien évidemment en leur cœur, les normes de parentalité et spécifiquement de maternité. Cette année en devenant parent, et particulièrement en devenant mère, j'ai tenté d'apprendre à désapprendre tout le bagage qu'on m'a transmis en évacuant le plus possible la culpabilité. J'ai appris et je continue d'apprendre à mettre mes limites par rapport au travail, par rapport à mes études pour trouver du temps de qualité avec mon enfant. Avoir un enfant m'a obligée à me confronter au système foncièrement capitaliste dans lequel je travaille, dans lequel je suis investie et auquel je participe.

Je réalise donc après cette première année à articuler ma parentalité, mon couple, mon travail, mes études et ma vie sociale que cette nécessité de déconstruire les catégories demeure une préoccupation urgente, mais elle doit être négociée avec recul. En effet, l'institution

de la maternité, qui est traversée par des normes cis-hétéropatriarcales et capitalistes, dans laquelle je me suis propulsée cette année, m'a obligée à réfléchir plus longuement à ce que ça veut dire d'être une femme dans ce monde. D'être une femme, une mère, ethnicisée et en couple avec une personne du même sexe que moi. A travers ces réflexions et ces points de tension, je réalise qu'il est beaucoup plus clair maintenant pour moi de soutenir l'idée que la déconstruction des catégories ne doit pas rimer avec le fait de vivre au-dessus de ces catégories ou de les effacer ou de penser qu'elles n'existent plus. Il y a une fine ligne entre l'objectif de remettre en question et de déstabiliser l'essence des catégories (qui est au fondement du queer), et occulter ces dernières. L'objectif de rendre visible ces catégories demeure essentiel afin de ne pas effacer ou nier les défis et les oppressions qui sont liés au fait d'être identifié comme appartenant à une ou à des identités minoritaires.

Malgré ces réflexions, je ressens parfois encore un sentiment d'imposteur face à la posture queer. Sentiment d'être complexée parce que je ne performe pas le queer dans sa version puriste. Ayant plusieurs privilèges (de classe, de citoyenneté, de corporalité étant une personne non-handicapée, etc.) et performant mon genre plutôt en cohérence avec les attentes de féminité, je reconnais que les oppressions que je vis sont différentes et peut être moins fréquentes au quotidien qu'une femme trans ou qu'une femme qui ne performe pas son genre selon les attentes de genre pour ne nommer que ces exemples.

En même temps, n'est-ce pas antithétique de penser que la posture queer pourrait me juger alors que celle-ci cherche intrinsèquement à remettre en question les catégorisations afin de laisser notamment libre cours à l'articulation identitaires de chacun? Je pense avoir trouvé une sorte de résolution dans le fait de comprendre et de vivre le queer pour sa dimension anti-oppressive. Parler à notre enfant de racisme, de sexisme, de capacisme, de transphobie. Donner vie à ces différentes réalités, ces différentes formes d'oppression. Ne pas les nier et surtout trouver des façons de militer et d'intégrer des groupes de luttes que ce soit à travers mon travail, à travers les discussions et échanges que nous avons avec nos familles et nos entourages (pour qui souvent la notion de queer n'existe pas ou ne veut rien dire), sont des façons que j'ai trouvées et que je souhaite mettre en pratique sur une base quotidienne pour vivre en adéquation avec mon identification et mon affiliation politique au queer.

En fait je réalise que ma posture queer s'enracine profondément dans le féminisme intersectionnel. En effet, pour moi, et pour ma partenaire aussi (je me permets de parler un peu d'elle, car je ne vis pas le concept de famille et de parentalité seule, mais je construis cette réalité à ces côtés et en réfléchissant avec elle à tous les jours), ma vision queer de la parentalité s'incarne dans le fait d'aborder les différents enjeux et systèmes d'oppression de façon complexe et de façon imbriquée. Je ne peux parler de sexisme, sans parler de racisme ou sans parler de capacisme. Je ne peux parler du queer sans me positionner et prendre en considération les différentes positions que j'occupe parfois en tant que personne marginalisée et opprimée, parfois en tant que personne dominante et privilégiée. Pour moi la posture queer et la posture féministe intersectionnelle vont ensemble, car elles me permettent de non seulement remettre en question l'existence des catégorisations qui façonnent les identités, mais aussi d'aborder les conditions dans lesquelles se construisent ces identités et comment ces identités existent dans des systèmes plus larges qui se croisent et qui ne peuvent pas être vécues comme des silos fermés.

Je pense qu'il y a aussi un travail de vulgarisation et d'éducation populaire qui est essentiel pour rendre réel la mise en œuvre d'une identité queer et intersectionnelle. Parler aujourd'hui avec des personnes qui me comprennent, qui m'informent et me nourrissent sur mes politiques de vie et d'identité me réjouit profondément et me donne espoir. Mais en même temps, je suis consciente que lorsque je vais sortir de cette salle et que je retournerai dans la vie de tous les jours, dans la garderie de ma fille, dans l'épicerie au coin de ma rue et même dans les couloirs de cette université, cette conversation que nous sommes en train d'avoir ne sera pas aussi claire. J'ai parfois l'impression de vivre dans une bulle avec mes amis. Alors que nous parlons de ce qu'est le queer et de comment les frontières de ce qui constitue le fait d'être une femme ou un homme sont des frontières poreuses et élastiques. Mais dans les faits, la société n'est pas rendue là. Quand on voit que Donald Trump est élu aux États-Unis ou plus près de nous, qu'il est encore déstabilisant pour des étudiant(e)s de première année que je rencontre au BAC de parler de féminisme et du caractère socialement appris du genre et de la sexualité, je réalise qu'il y a un très grand bout de chemin à faire avant que nous puissions parler de la posture queer et de ses politiques à tous et chacun et de se sentir compris et respectés pour soutenir une telle posture.

A l'idée donc de savoir si je performe bien le queer et si cette posture peut théoriquement et matériellement s'allier au concept de la famille, je pense que nous devons aussi nous poser des questions sur comment parler du queer et sur sa possibilité autour de nous, dans des milieux qui dépassent nos cercles. Proposer à nos parents de ne pas seulement parler de la beauté de notre fille, mais l'encourager pour ses autres qualités qui dépassent largement son genre, se mettre sur les comités dans les écoles de nos enfants pour non seulement participer à une plus grande visibilité des familles homoparentales, mais proposer l'inclusion de catégories non-binaires dans les formulaires et dans les communications, inclure des personnes racisées ou encore handicapées qui sont historiquement et qui demeurent socialement exclues des domaines de pouvoir dans nos revendications, voici des façons concrètes pour moi de queerer la famille. La famille et le queer c'est possible. Absolument. Pour moi ce sont plus les structures capitalistes, hétérosexistes, racistes et capacitiste de notre système qui ne sont pas compatibles avec la notion de famille. Au contraire selon moi, les politiques queer sont nécessaires pour nous aider à questionner notre système et les fondements de l'institution de la famille qui demeurent enracinés dans des représentations très traditionnelles du genre, de la race, de la sexualité et du travail.

.....  
Vous voulez écrire pour le bulletin? Envoyez vos articles, en tout temps, à <mailto:info@famillesLGBT.org> ou par la poste à CF-LGBT, 3155, rue Hochelaga, bureau 201, Montréal (Québec) H1W 1G4  
.....

## Les nouvelles du Québec

**8 décembre 2016** – La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse remet son Prix Droits et Libertés 2016 à Annie Pullen Sansfaçon et à sa fille Olie Pullen en reconnaissance de leur travail à l'égard des droits des enfants trans.

Mme Pullen Sansfaçon, professeure à l'École de travail social de l'Université de Montréal et fondatrice d'Enfants transgenres Canada, milite pour les droits des enfants trans depuis de nombreuses années. Avec sa fille Olie, elle a pris part aux consultations publiques de l'Assemblée nationale au sujet d'un projet de loi conçu pour modifier le Code civil afin de permettre, entre autres choses, aux enfants trans de changer leur mention de sexe au registre de l'état civil du Québec.

Le témoignage touchant de sa fille a aidé à améliorer la compréhension des difficultés auxquelles sont confrontés ces enfants lorsque leurs pièces d'identité ne correspondent pas à leur genre. À la suite de leur témoignage, le Code civil a été modifié en juin 2016 et la Charte québécoise des droits et libertés de la personne comprend maintenant l'identité et l'expression de genre au nombre des motifs de discrimination interdits.

**15 décembre 2016** – Montréal sera l'hôte l'été prochain d'une conférence internationale sur la diversité sexuelle. La conférence s'inscrit dans le cadre des festivités de la semaine de la Fierté de la ville et ses organisateurs espèrent sensibiliser les gens à l'importance de la solidarité à l'échelle internationale envers la communauté LGBT – l'accent sera mis sur les pays à populations largement francophones.

Le gouvernement provincial investit 300 000 \$ au soutien de l'événement, selon la ministre des Relations internationales Christine St-Pierre.

**25 janvier 2017** – La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) de Saint-Hyacinthe interdit à ses employés d'employer *Monsieur* et *Madame* à la suite d'une plainte d'une femme transgenre.

En juin dernier, une femme trans s'est présentée à la SAAQ pour renouveler son permis de conduire. Lors de la prise de la photo, l'employé a mis en colère la femme (dont le nom masculin figurait encore dans les dossiers de la SAAQ) en l'appelant « Monsieur ».

Elle a porté plainte à la SAAQ, qui lui a par la suite présenté des excuses. Il s'agit de la première plainte du genre à l'égard de la SAAQ. Dans le but d'éviter d'autres problèmes, la SAAQ demande maintenant à tous ses employés de ne plus utiliser les mots « Monsieur » et « Madame » afin de respecter les droits de leurs clients trans.

**9 février 2017** – Les citoyens de la circonscription provinciale de Sainte-Marie-Saint-Jacques lancent une pétition et manifestent pour empêcher la disparition de leur circonscription avant les prochaines élections. La pétition compte déjà 8000 signatures en opposition au redécoupage de la carte électorale.

Un groupe d'électeurs de cette circonscription du cœur de Montréal, représentée par la députée de Québec solidaire Manon Massé, demande à la Commission de la représentation électorale de revenir sur sa décision de retirer le comté de la carte électorale. Le redécoupage créera les nouvelles circonscriptions de Ville-Marie et Westmount-Notre-Dame-de-Grâce, en remplacement du comté de Westmount-Saint-Louis.

La carte électorale est révisée toutes les deux élections afin de rendre compte des variations de population. La carte électorale a été modifiée pour la dernière fois en 2011, et était en place pour les élections provinciales de 2012 et de 2014.

La circonscription actuelle compte une densité importante de personnes LGBT. Le changement de délimitations modifierait cette situation.

## Les nouvelles canadiennes

**29 novembre 2016** – Des parents homoparentaux de l'Ontario et d'autres qui ont fait appel à la procréation médicalement assistée pour concevoir n'ont plus besoin d'adopter leurs propres enfants. La Loi sur l'égalité de toutes les familles garantit que les couples qui ont fait appel à des donneurs de sperme ou à une mère porteuse sont reconnus comme parents sur le plan juridique.

Le projet de loi a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée législative de l'Ontario, même si près de la moitié des membres du caucus du Parti progressiste-conservateur étaient absents lors du vote.

Les partisans du conservatisme social se sont opposés au projet de loi, contrariés par le fait que le terme « parent » remplace le terme « mère et père ».

Le projet de loi permet également aux parents trans de modifier les certificats de naissance de leurs enfants lorsque le genre d'un parent inscrit ne reflète pas la réalité. Les parents trans peuvent dorénavant employer père, parent ou mère pour refléter plus précisément leur genre.

Le projet de loi reconnaît également les familles multiparentales, permettant à un enfant d'avoir jusqu'à quatre parents reconnus légalement.

**1<sup>er</sup> décembre 2016** – Le gouvernement fédéral canadien affirme qu'il tentera de renverser l'un des systèmes juridiques les plus lourds en ce qui concerne les personnes atteintes du VIH/sida, un geste qui, selon les défenseurs, marquerait un tournant important dans la façon dont le Canada traite de ce virus. « Tout comme le traitement a progressé, le système de justice pénale au Canada doit s'adapter pour mieux refléter les données scientifiques disponibles sur les réalités de cette maladie », a dit la ministre de la Justice Jody Wilson-Raybould dans une déclaration du 1<sup>er</sup> décembre 2016 à l'occasion de la Journée mondiale du sida.

Le gouvernement étudie la possibilité de créer des lignes directrices en matière de poursuite, lesquelles pourraient demander aux juges d'envisager des sentences moins sévères pour les personnes accusées dans des cas de non-divulgence du VIH, sur le fondement du risque réel de transmission et de l'intention de l'accusé en l'espèce. Cela représenterait un tournant important pour un système juridique qui accorde des peines sévères aux personnes qui vivent avec le VIH et qui exposent les autres au virus, quel que soit leur intention ou le fait que la maladie ait, dans les faits, été transmise ou non.

Les organismes de lutte contre le VIH/sida affirment que plus de 170 personnes au Canada ont été accusées d'infractions criminelles pour ne pas avoir divulgué leur état sérologique, et certaines font face à des accusations pour meurtre. En octobre, le directeur administratif d'HALCO, une clinique ontarienne d'aide juridique relative au VIH et au sida, a dit avoir entendu d'autres pays tourner les tribunaux canadiens en ridicule lors de congrès internationaux.

**9 décembre 2016** – Après avoir essuyé des critiques de plus en plus importantes à l'égard d'une politique interdisant aux homosexuels de faire des dons de sang, la Société canadienne du sang (SCS) pourrait mettre fin à toutes ces restrictions générales pour les remplacer par des évaluations des risques personnalisées.

« Une simple réduction de la période d'exclusion ne corrigera pas les allégations d'injustice et de discrimination », a dit Graham Sher, le président directeur général de la SCS, devant le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes le 8 décembre 2016. Il a dit que le Canada devrait étudier « une approche entièrement différente [...] une politique qui ne fait pas de discrimination en fonction du sexe et de l'orientation sexuelle ».

Le 20 juin, Santé Canada a assoupli ses restrictions en ce qui concerne les dons de sang de la part d'hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes, d'une période du différé de 5 ans à 12 mois. Cette restriction s'applique aux hommes gays et bisexuels ainsi qu'à certaines personnes trans.

Devant le comité, le chef des affaires médicales et scientifiques de la SCS a suggéré que la période du différé pourrait être remplacée par des « approches de sélection qui ne tiennent pas compte des sexes et de l'orientation sexuelle ».

« À titre d'exemple, nous pourrions demander à tous les donneurs s'ils ont eu un nouveau partenaire sexuel ou plus d'un partenaire sexuel dans une période de temps donnée », a dit Dana Devine.

La SCS facilite tous les dons de sang à l'extérieur du Québec, alors qu'Héma-Québec joue un rôle semblable; les deux organismes suivent sensiblement les mêmes protocoles.

**12 décembre 2016** – Une ancienne membre des Forces armées canadiennes, qui affirme qu'une série d'enquêtes agressives à l'égard de son orientation sexuelle l'ont forcée à quitter la vie militaire à la fin des années 1980, lance un recours collectif contre Ottawa. La poursuite d'Alida Satalic porte sur les années 1969 à 1995 et s'applique à quiconque a été au service des Forces armées dans le Canada atlantique. Dans sa demande introductive, qui n'a pas été établie devant un tribunal, l'avocat John McKiggan a dit qu'entre les années 1950 et 1990, le gouvernement canadien a participé à une campagne d'identification, de harcèlement et de purge des personnes gaies et lesbiennes des Forces armées.

La demande nomme Alida Satalic comme représentante des demandeurs du recours collectif, affirmant que l'ancienne Commis des postes lesbienne a été maltraitée et harcelée alors qu'elle servait son pays.

La poursuite réclame 100 M\$ du gouvernement fédéral pour manquement au devoir de diligence, devoir fiduciaire et violation de la Charte des droits et libertés, en plus de 50 M\$ en dommages-intérêts punitifs.

**13 décembre 2016** – Deux des territoires du nord du Canada, le Nunavut et le Yukon, évoluent vers l'adoption d'une loi complète sur la protection des droits des personnes trans. Au Nunavut, le projet de loi 31, qui ajouterait l'« identité de genre » et l'« expression de genre » à la liste des motifs de discrimination interdits en vertu de la Loi sur les droits de la personne du territoire, a déjà survécu à deux lectures devant une assemblée territoriale apolitique et fondée sur le consensus. Le projet de loi devrait passer la troisième et dernière lecture au cours de la session hivernale en mars 2017. Au Yukon, le gouvernement libéral, nouvellement élu le 7 novembre 2016, a promis de réviser l'ensemble des « lois, politiques et pratiques (du territoire) [...] afin de s'assurer que le gouvernement du Yukon respecte les règles et normes sociales de non-discrimination envers les personnes LGBT ».

La nouvelle ministre de la Justice Tracy McPhee affirme que la révision comprendra la modification de la Loi sur les droits de la personne afin d'inclure les personnes trans, et la modification de la Loi sur les statistiques de l'état civil pour permettre aux personnes trans de modifier leur genre légal sans avoir besoin d'avoir recours à la chirurgie.

Si le Yukon et le Nunavut adoptent ces projets de loi, le Nouveau-Brunswick sera le seul endroit au Canada où les personnes trans ne sont pas explicitement protégées par une loi anti-discrimination – dans cette province, elles doivent s'appuyer sur l'interprétation de la catégorie « sexe » comme les incluant. Des protections explicites ont été adoptées en Colombie-Britannique et au Québec en 2016.

**16 décembre 2016** – Le système correctionnel fédéral du Canada pourrait éliminer sous peu une politique de longue date consistant à incarcérer les détenus trans et intersexués selon leurs organes génitaux, les excluant en réalité de la possibilité d'une chirurgie de confirmation du genre. Depuis au moins 1999, le Service correctionnel du Canada (SCC) catégorise les détenus trans qui n'ont pas encore fait la transition en fonction de leurs organes génitaux.

La politique actuelle de « dysphorie sexuelle » du SCC autorise l'hormonothérapie. Cependant, elle restreint l'accès à l'intervention chirurgicale de confirmation de genre aux détenus ayant vécu « douze mois consécutifs selon l'identité sexuelle désirée », ne comptant que les mois précédant l'incarcération.

Cependant, tout cela risque de changer sous peu. La porte-parole du SCC Lori Halfper affirme que la politique « fait présentement l'objet d'une révision après de récentes consultations », y compris la clause portant que le temps d'emprisonnement ne compte pas au nombre des douze mois. « Les lignes directrices révisées devraient être terminées et publiées cet hiver », écrit Mme Halfper.

La nouvelle s'inscrit dans la foulée d'une enquête menée par la Commission canadienne des droits de la personne. En décembre 2015, la West Coast Prison Justice Society [Société pour la justice carcérale sur la côte ouest] a déposé une plainte alléguant que la politique entraînait le viol de détenus transgenres. La Commission avait déjà présenté un cas semblable devant son tribunal, lequel a tranché en 2001 que la politique était discriminatoire.

**18 décembre 2016** – Une nouvelle campagne haute en couleur vise à encourager les athlètes LGBT à continuer à faire du sport en encourageant les joueurs de hockey à décorer leur bâton aux six couleurs du drapeau LGBT. « Le *Pride Tape* [ruban de hockey aux couleurs de la Fierté] est un signe de soutien envers les jeunes LGBT, ça leur indique qu'ils sont les bienvenus dans nos communautés sportives », a dit Kris Wells, directeur de l'Institute for Sexual Minority Studies and Services [Institut des études sur les minorités sexuelles et des services offerts aux minorités sexuelles] de l'Université de l'Alberta, le groupe à la tête de la campagne. « Il s'agit d'une façon de leur dire que vous êtes leur allié sans avoir à dire quoi que ce soit. »

Kris Wells affirme que beaucoup trop de jeunes sont forcés de quitter le milieu sportif en raison de la discrimination. « Le hockey en particulier peut être un environnement hypermasculinisé où toute forme de différence peut être considérée comme une faiblesse », a dit M. Wells.

Une campagne de sociofinancement visant à amasser 54 000 \$ pour la production et la distribution de 10 000 rouleaux de ruban a été lancée. Après la fabrication, le ruban sera distribué gratuitement à des équipes locales de hockey mineur à travers le Canada et au-delà, et des rouleaux seront également vendus au public.

**19 janvier 2017** – Danielle Bottineau affirme être découragée par la décision de Pride Toronto de restreindre la participation du corps policier à ses événements. Mme Bottineau, une policière du service de police de Toronto et membre de la communauté LGBT de la ville, a participé à la Fierté au cours des sept dernières années, en uniforme, et est agente de liaison LGBT au sein du service de police. « J'ai vécu des émotions fortes, affirme Mme Bottineau. Je suis évidemment attristée par la situation. J'en suis découragée. »

La décision d'interdire dans les faits la participation des policiers en uniforme aux événements de la Fierté de Toronto a été prise lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisation. Le point ne figurait pas à l'ordre du jour, mais a été ajouté à la dernière minute à la demande des personnes présentes. La demande faisait partie de la liste des demandes présentée à l'organisation par Black Lives Matter Toronto lors du défilé de la Fierté de l'été dernier.

**27 janvier 2017** – Dans ce que les militants des droits des personnes transgenres qualifient d'avancée « historique », le gouvernement du Canada règle un cas de droits de la personne qui pourrait paver la voie au retrait des marqueurs de genre sur les passeports, les certificats de naissance et autres pièces d'identité. Ottawa entreprend également une révision dans l'ensemble du gouvernement afin d'évaluer comment les données sur le

sexe et le genre sont recueillies et utilisées, un geste que les défenseurs des droits des personnes transgenres applaudissent comme une victoire importante dans le combat pour le retrait des marqueurs « masculin » et « féminin » des pièces d'identité.

« À ma connaissance, il s'agirait d'une première mondiale, pour un gouvernement de procéder à la révision de ses pratiques relatives au genre », affirme Barbara Findlay, une avocate et membre de la Gender-Free ID Coalition, un groupe de défense qui exige des pièces d'identité sans marqueur de genre. (Barbara Findlay écrit son nom en minuscules.)

« Il s'agit d'un changement radical dans la façon de comprendre ce que représente le genre et comment nous devrions l'utiliser. »

L'annonce vient couronner un combat de cinq années mené par une cliente de Barbara Findlay, la Torontoise de 32 ans Christin Milloy, qui s'est vue, à plusieurs reprises, refuser le droit de modifier les renseignements liés au genre associés à son numéro d'assurance sociale. En janvier 2012, la militante transgenre et développeuse Web a déposé une plainte relative aux droits de la personne contre Développement social Canada (connu alors sous le nom de Ressources humaines et du Développement des compétences Canada), qui supervise le registre des numéros d'assurance sociale.

Dans le cadre du règlement, EDSC a reconnu que les renseignements personnels relatifs au genre et au peuvent être recueillis auprès des Canadiens et Canadiennes que s'il y a un « but légitime » de le faire. La définition à donner à « but légitime » n'est pas claire, mais Christin Milloy estime que cette reconnaissance est « révolutionnaire ».

« Il incombe maintenant au gouvernement de démontrer qu'il a besoin de ces données », a-t-elle dit.

« Cette modification est encourageante. Nous espérons que tous les gouvernements canadiens seront encouragés à retirer ces marqueurs de genre (« masculin ou féminin ») des pièces dès que possible, et feront en sorte que les marqueurs restants soient plus inclusifs », a dit dans une déclaration écrite Marie-Claude Landry, commissaire en chef de la Commission des droits de la personne.

« On n'a pas le droit de demander à quelqu'un de préciser sa race, son orientation sexuelle ou sa religion – le genre s'inscrit dans la même catégorie », soutient Barbara Findlay.

En Colombie-Britannique, une plainte relative aux droits de la personne demande que les renseignements relatifs au genre soient retirés des certificats de naissance. En Saskatchewan, une poursuite demande le retrait des marqueurs de genre de tout document, des pièces d'identité gouvernementales aux demandes d'inscription à l'école. Une plainte a été déposée devant le Tribunal canadien des droits de la personne par l'artiste et militant torontois Rory Vandrish qui demande que les marqueurs de genre soient retirés des passeports canadiens.

**6 février 2017** – Le projet You Can Play [Tu peux jouer], lancé il y a cinq ans afin de créer un environnement plus inclusif pour les personnes LGBT dans les sports, compte 30 nouvelles recrues qui aident à faire avancer la cause, un joueur de chaque équipe de la Ligue nationale de hockey. Les joueurs se sont tous proposés pour devenir ambassadeurs LGBT, ce que le cofondateur de You Can Play, Patrick Burke, considère comme un « moment vraiment important pour la LNH ».

« C'est la première fois qu'une ligue professionnelle a un joueur désigné dans chaque équipe pour devenir ambassadeur LGBT », a dit M. Burke sur les ondes de l'émission de radio *Metro Morning de CBC*. « Le joueur sera la personne-ressource de son équipe en ce qui concerne les activités, les questions des médias et les enjeux liés aux personnes LGBT. »

Au nombre des joueurs ayant accepté le rôle d'ambassadeur, on retrouve Andrew Shaw des Canadiens de Montréal, qui a été suspendu l'an dernier pour avoir proféré des insultes à caractère homophobe alors qu'il évoluait pour les Blackhawks de Chicago. « Il voulait cette responsabilité, et je crois que cela témoigne du progrès qu'il a fait en peu de temps », affirme M. Burke.

**8 février 2017** – Le gouvernement libéral rétablit et actualise un programme qui apporte un soutien financier à ceux qui entament une bataille juridique coûteuse dans le but de clarifier et de protéger devant les tribunaux leurs droits relatifs à la langue et à l'égalité. Le programme de contestation judiciaire modifié s'étend également pour inclure d'autres articles de la Charte canadienne des droits et libertés, y compris la religion, la liberté d'expression, la participation démocratique et le droit à la vie, la liberté et la sécurité de la personne.

Le champ d'application du programme est également élargi pour comprendre des parties de la Loi sur les langues officielles, notamment les communications et les services au public, les débats et travaux parlementaires, la langue du travail relevant de la compétence fédérale et la promotion de l'anglais et du français.

« Si consciencieux soit le gouvernement lorsqu'il propose des projets de loi, et si minutieux soit-il dans son examen des mesures législatives avant qu'elles ne deviennent lois, il peut y avoir des répercussions négatives sur les droits garantis », a dit à Ottawa la ministre de la Justice Jody Wilson-Raybould.

Le programme a été mis sur pied en 1978 et a joué un rôle important dans d'importantes contestations constitutionnelles, dont le combat pour le mariage homosexuel, avant d'être aboli par le précédent gouvernement conservateur peu de temps après son arrivée au pouvoir.

## **Le mariage gai – un historique**

**30 novembre 2016** – Le premier ministre du **Luxembourg** âgé de 43 ans épouse officiellement son conjoint, Gauthier Destenay, quelques mois à peine après que le parlement du Luxembourg ait levé l'interdiction du mariage homosexuel.

Ce faisant, le premier ministre devient le deuxième chef de l'Union européenne à épouser un conjoint de même sexe après Johanna Sigurdardottir, la première ministre de l'Islande, qui a épousé sa conjointe en 2010.

Le Parti chrétien social a interdit le mariage homosexuel en 2007. En 2013, cependant, 83 % des Luxembourgeois étaient favorable au changement de la loi et à la levée de l'interdiction dont était frappé le mariage homosexuel.

**12 décembre 2016** – À **Taiwan**, des milliers de gens descendent dans les rues pour faire légaliser le mariage homosexuel. Les organisateurs estiment que de 200 000 à 250 000 personnes ont participé à la manifestation devant le palais présidentiel du boulevard Ketagalan à Taipei.

L'un des plus importants partisans n'est nul autre que la présidente taïwanaise Tsai Ing-wen. Au cours du week-end, elle a affirmé que « tous les camarades avaient le droit de se marier ».

Le mariage homosexuel à Taiwan se heurte à une forte opposition, surtout de la part des groupes conservateurs chrétiens qui affirment qu'entériner le nouveau projet de loi porterait préjudice aux valeurs familiales traditionnelles. Ceux qui s'opposent au mariage homosexuel ont également tenu des manifestations importantes au cours des dernières semaines.

David Tseng, le porte-parole de l'alliance des groupes religieux de Taiwan pour la protection de la famille, soutient que les manifestations d'opposition au mariage homosexuel ont également accueilli environ 200 000 participants.



**14 décembre 2016** – À travers le **monde**, un milliard de personnes ont maintenant accès à l'égalité du mariage, ce qui signifie qu'elles habitent dans des endroits où le mariage homosexuel a été légalisé, souligne le Forum économique mondial (FEM) sur les réseaux sociaux, dans le cadre du portrait que le Forum trace des avancées importantes de 2016.

L'événement marquant a d'abord été souligné par Tony Pitman, un militant australien pour la cause des personnes LGBT, qui a mené une enquête sur l'égalité du mariage. Qualifiant l'événement de tournant historique à l'échelle véritablement planétaire, il indique que le chiffre important d'un milliard a été atteint en juillet 2016, alors que neuf États mexicains et la ville de Mexico ont emboîté le pas à d'autres pays de l'Amérique latine comme l'Argentine, le Brésil, la Colombie et l'Uruguay qui ont légalisé le mariage homosexuel.

Le premier pays à avoir autorisé le mariage homosexuel a été les Pays-Bas en 2001. Cependant, un virage radical a été pris avec la décision de la Cour suprême des États-Unis en 2015 de garantir le mariage homosexuel partout au pays, portant le nombre de personnes ayant accès à l'égalité du mariage à 320 millions. Le Brésil garantit ce droit à plus de 200 millions de personnes, suivi par la France avec 67 millions.

Les Pays-Bas et l'Espagne sont sur un pied d'égalité au titre de pays le plus ouvert aux personnes gaies dans le monde entier, selon un sondage Gallup de 2015. À la question « Est-ce que la ville/région où vous habitez est un bon endroit pour vivre pour les personnes gaies et lesbiennes? », 87 % des répondants ont répondu par l'affirmative.

À l'égard du travail de M. Pitman, le FEM émet toutefois une réserve, affirmant que bien qu'un milliard de personnes dans le monde aient accès à l'égalité du mariage, cela ne représente que 14 % de la population mondiale.

Les relations homosexuelles sont encore illégales dans plus de 70 pays.

**9 janvier 2017** – Caster Semenya, la vedette olympique au cœur d'un débat sur le genre, épouse sa copine dans une magnifique cérémonie. La médaillée d'or du 800 m, originaire de **l'Afrique du Sud**, a échangé ses vœux avec sa conjointe de longue date Violet Raseboya. Sur les réseaux sociaux, Caster Semenya a publié des photographies d'elle et de son épouse à la salle de réception Chez Charlene de Pretoria. Elle a écrit que le couple a profité d'une « journée parfaite ».

L'athlète intersexuée, qui avait fait l'objet de tests de genre afin de démontrer qu'elle était une femme, est atteinte d'hyperandrogénie, un état qui augmente de façon naturelle son taux de testostérone.

En 2015, le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a renversé la règle de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF) qui forçait les athlètes ayant un taux naturellement élevé de testostérone à prendre des médicaments de suppression de l'hormone.

**17 janvier 2017** – Par un vote de 68 voix contre 11, le parlement **mexicain** approuve finalement l'union civile pour les couples de la communauté LGBT.

Même si l'égalité des droits matrimoniaux existait déjà dans plusieurs États du Mexique comme Campeche, Coahuila, Quintana Roo, Jalisco, Nayarit, Chihuahua, Sonora et la ville de Mexico, la proposition lancée par Peña Nieto l'an dernier afin de légaliser le mariage homosexuel dans tout le Mexique avait été rejetée par divers partis politiques.

**1<sup>er</sup> février 2017** – L'Église luthérienne de la **Norvège** vote pour l'introduction d'un nouveau langage cérémonial permettant aux pasteurs de célébrer les mariages homosexuels, s'alignant ainsi avec plusieurs autres dénominations protestantes importantes à l'étranger. En avril dernier, la conférence annuelle de l'Église, à

laquelle disaient appartenir près des trois quarts des Norvégiens en 2015, a appuyé le principe du mariage homosexuel, mais sans s'entendre sur la formulation.

La nouvelle décision implique la modification du texte du mariage pour le rendre neutre en retirant les mots « épouse » et « époux ».

**2 février 2017** – L'**Estonie** reconnaît légalement le mariage d'un couple homosexuel pour la première fois. En appel, un tribunal de la capitale du pays Tallinn reconnaît le mariage homosexuel, dans l'espoir que l'égalité complète du mariage suive sous peu.

Un tribunal du district d'Harju a refusé d'inscrire au registre civil le mariage entre deux hommes qui se sont mariés en Suède. En appel, toutefois, le tribunal a tranché en faveur de l'inscription au registre du mariage des deux hommes.

Les militants et les experts juridiques des droits des personnes LGBT espèrent que la décision fasse jurisprudence et ouvre la voie à la légalisation du mariage homosexuel dans l'État balte.

En 2014, le parlement estonien a entériné de justesse une loi autorisant les partenariats civils homosexuels. Le projet de loi, qui reconnaît les partenariats civils des couples homosexuels et hétérosexuels, a été adopté par 40 voix contre 38. La loi est entrée en vigueur en 2016, faisant de l'Estonie la première ancienne république soviétique à autoriser les partenariats civils homosexuels.

**6 février 2017** – Marine Le Pen, la candidate présidentielle en **France**, confirme dans sa plateforme électorale que si elle est élue, elle abrogera les droits du mariage et de l'adoption pour les personnes homosexuelles.

## Les nouvelles internationales

**30 novembre 2016 (The Guardian)** Le président **américain** désigné Donald Trump insiste depuis longtemps sur le fait qu'il est « favorable » aux droits des personnes LGBT et soutient qu'il est un « ami des gais ».

Il a déjà dit que si Hillary Clinton était élue à la Maison-Blanche, les terroristes islamistes pourraient entrer aux États-Unis et « assassiner des gais », clamant du coup que, s'il était élu, il « ferait tout en son pouvoir pour protéger les citoyens LGBT ».

Pourtant, les critiques ont souligné que jusqu'à maintenant les nominations à son cabinet – qui comprend des fervents conservateurs qui s'opposent farouchement au mariage homosexuel – indiquent tout le contraire.

Tôt dans sa carrière, le vice-président désigné Mike Pence a recommandé de détourner les fonds accordés au traitement du VIH pour financer plutôt la « thérapie de conversion » des homosexuels. Plus récemment, il a entériné la controversée Religious Freedom Restoration Act [Loi de réhabilitation de la liberté religieuse], accordant aux entreprises le droit de discrimination envers les personnes homosexuelles aux motifs de la religion.

Entretemps, la nomination de Jeff Sessions au poste de secrétaire à la Justice a sonné l'alarme au sein de la communauté LGBT. M. Sessions s'est déjà opposé à la levée de l'interdiction des personnes ouvertement homosexuelles dans le service militaire, a voté pour l'interdiction du mariage homosexuel et contre un projet de loi offrant une protection contre la discrimination au travail pour les personnes LGBT. Le sénateur, qui sera responsable de l'application de la loi, s'est également opposé à deux reprises à l'élargissement de la définition des crimes haineux pour inclure des attaques contre des personnes en raison de leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

La nomination du médecin devenu politicien Tom Price au poste de secrétaire à la Santé et aux Services sociaux a également provoqué l'inquiétude. M. Price – un opposant de longue date de la réforme législative d'Obama en matière de santé – a également critiqué les lignes directrices de l'administration autorisant les élèves transgenres à utiliser les toilettes qui correspondent à leur identité de genre, déclarant qu'elles étaient « absurdes ». Le chirurgien orthopédique a déjà coparrainé un amendement constitutionnel interdisant le mariage homosexuel. Et lorsque le mariage homosexuel a finalement été légalisé, il a déclaré « qu'il ne s'agit pas seulement d'un jour sombre pour le mariage, mais d'une destruction judiciaire de l'ensemble de notre système d'équilibre des pouvoirs ».

Nouvellement nommée, la secrétaire à l'Éducation Betsy DeVos s'est fortement opposée aux lois autorisant le mariage homosexuel dans plusieurs États. Mme DeVos et son mari ont mené une campagne pour la tenue d'un referendum contre le mariage homosexuel dans l'État en 2014, investissant plus de 200 000 \$ dans la croisade.

La plus récente nomination par Donald Trump est celle de la secrétaire aux Transports, Elaine Chao, qui était secrétaire du Travail sous George W Bush. À ce poste, Mme Chao supervisait un ministère du Travail qui s'opposait à toute protection contre la discrimination envers les personnes LGBT.

**1<sup>er</sup> décembre 2016 (Daily Mail)** Le tout premier expert indépendant des **Nations Unies** choisi pour examiner la violence et la discrimination envers les personnes LGBT promet d'aller de l'avant avec des enquêtes de grande envergure malgré l'opposition importante à sa nomination aux Nations Unies. « Ce mandat couvrira tous les pays du monde et au-delà », a dit Vitit Muntarbhorn lors de la conférence LGBT de Bangkok. « Il ne peut exister de vide politique ou juridique en ce qui concerne la protection des personnes. »

**2 décembre 2016 (Pink News)** Le parlement **grec** entérine un projet de loi qui élargira les droits des couples homosexuels en Grèce, en plus d'assurer l'égalité au travail sans égard à l'orientation sexuelle, au genre ou à la religion.

La presse grecque a rapporté que le député de droite Constantinos Katsikis avait protesté contre le projet de loi du ministre de la Justice, affirmant que les Grecs indépendants demeureraient « fidèles » à leurs « croyances chrétiennes et sociales en tant que patriotes grecs ».

Cela fait suite à la légalisation, en décembre 2015, des partenariats civils qui faisaient écho à la condamnation de la Grèce par la Cour européenne des droits de l'homme pour discrimination envers les homosexuels.

L'adoption commune par les couples homosexuels n'est toujours pas légalisée, pas plus que le mariage homosexuel ou le traitement de fécondation in vitro (FIV) pour les couples lesbiens. Toutefois, les lois concernant l'interdiction de discours haineux et de crimes haineux seraient au nombre des plus rigides en Europe.

**6 décembre 2016 (Pink News)** L'État de Malte est historiquement le premier pays européen à interdire la thérapie de conversion pour les homosexuels. Le pays insulaire a entériné le projet de loi, ce qui signifie que tout professionnel médical reconnu coupable de prescrire la soi-disant thérapie de « traitement de l'homosexualité » pourrait être emprisonné. Les politiciens ont voté favorablement pour l'adoption de la Loi sur l'affirmation de l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre, qualifiant la thérapie de conversion de « trompeuse et nuisible ».

La nouvelle interdiction condamnera quiconque est reconnu coupable à une amende pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ et à une possibilité d'emprisonnement de cinq ans dans les cas les plus graves. La nouvelle loi fait en sorte que Malte garde sa position de tête en tant qu'un des endroits les plus progressistes au monde en matière de droits des personnes LGBT.

**20 décembre 2016 (Pink News)** Un pasteur **américain** qui encourage les lois homophobes à travers le monde est aux prises avec une poursuite pour « crime contre l'humanité ». Le prédicateur haineux du Massachusetts Scott Lively est l'un des homophobes les plus connus au monde et est lié à des lois contre les homosexuels dans

bon nombre de pays. Scott Lively a pris la parole lors d'une conférence contre l'homosexualité en **Ouganda**, juste avant la rédaction de la loi homophobe du pays, où il a prôné la répression de la sexualité homosexuelle. Il a également encouragé la loi homophobe en Russie. Le pasteur a d'importants liens avec les mouvements homophobes du monde entier, particulièrement dans les pays en voie de développement. Les militants pour la défense des droits de la personne allèguent qu'il joue un rôle déterminant dans la vague de lois homophobes et la résistance à l'abrogation des lois sur la sodomie à travers le monde.

Scott Lively fait l'objet d'une poursuite pour crime contre l'humanité lancée par Minorités sexuelles en Ouganda (SMUG) qui prétend qu'il a agi en contrevenant aux lois internationales en faisant la promotion de la persécution envers les personnes homosexuelles. SMUG a déposé ce mois-ci un bref devant la cour du district du Massachusetts aux États-Unis à l'égard de cette affaire. SMUG demande au tribunal fédéral d'interdire à Scott Lively, entre autres, de prêcher dans les églises de l'Ouganda et de faire du lobbying ou de se positionner contre le mariage homosexuel en Ouganda.

**27 décembre 2016 (LGBTQ Nation)** L'édition de janvier 2017 du *National Geographic* est une édition spéciale faisant le point sur la « révolution de genre » et met en vedette une fillette transgenre de neuf ans qui serait la première personne transgenre à faire la page couverture du magazine. « La meilleure chose au sujet d'être une fille, c'est que je n'ai plus besoin de faire semblant d'être un garçon », titre la couverture.

L'édition est sortie le 27 décembre, avant la présentation le 6 février du documentaire de deux heures du National Geographic intitulé *Gender Revolution*, coproduit et animé par Katie Couric.

Une nouvelle étude du National Center for Transgender Equality montre que la discrimination est toujours présente à l'égard de la communauté, notamment à l'égard des jeunes trans qui sont souvent victimes d'abus, tant à la maison qu'à l'école.

**20 janvier 2017 (IB Times)** Quelques minutes après que Donald Trump ait officiellement été assermenté au poste de président des États-Unis, la page Web concernant les droits des personnes LGBT a disparu des sites Web de la Maison-Blanche et du ministère du Travail. Ce retrait a sonné l'alarme pour des millions de citoyens lesbiens, gais, bisexuels et transgenres qui s'inquiètent de perdre une partie de la protection obtenue sous l'administration Obama.

Précédemment, le site [whitehouse.gov/lgbt](http://whitehouse.gov/lgbt) donnait des renseignements sur les avancées des lois pour la protection des personnes LGBT au cours des huit dernières années. Il proposait également des programmes de soutien pour la communauté LGBT comme le « It Gets Better Project », qui visait à inspirer les jeunes LGBT qui étaient victimes de discrimination et contemplaient l'idée du suicide.

Maintenant, la page indique « Inscrivez-vous pour obtenir les mises à jour du président Donald J. Trump! » ou encore « Désolé, la page que vous cherchez n'est pas disponible », à côté du sceau du président. Tous les renseignements que la communauté LGBT pouvait trouver sur le site Web [WhiteHouse.gov](http://WhiteHouse.gov) au cours de la présidence de Barak Obama se trouvent maintenant sur le site Web [ObamaWhiteHouse.gov](http://ObamaWhiteHouse.gov).

**27 janvier 2017 (The Independent)** Un militant homosexuel new-yorkais annonce le projet d'une manifestation LGBT de masse après avoir été inspiré par les centaines de milliers de femmes qui ont manifesté dans les rues de **Washington** le 21 janvier. David Bruinooge de Brooklyn à New York, a publié sur Facebook le projet d'une manifestation dans la capitale prévue le 11 juin, en réaction à la menace que représente l'administration du président Donald Trump relativement à l'égalité des droits.

M. Bruinooge, qui travaille dans le domaine télévisuel, a confié au *Washington Blade* : « J'ai regardé les événements [de la marche des femmes] à la télévision et j'étais fier et inspiré par toutes ces femmes, ces femmes fortes de notre pays qui sont descendues dans les rues pour se faire entendre. Quelque part dans mon esprit, en tant qu'homme ouvertement homosexuel, je me suis dit que la communauté homosexuelle devrait faire quelque chose du genre pour profiter de cet élan. »

La dernière grande manifestation LGBT à Washington remonte à la Marche pour l'égalité nationale en 2009, alors que des centaines de milliers de participants avaient exigé l'égalité entière des droits pour les personnes LGBT dans les 50 États.

La manifestation prévue pour juin coïncidera avec Capital Pride, les célébrations annuelles des droits et de la culture des homosexuels du District de Columbia, qui attire toujours des foules importantes.

**31 janvier 2017 (CNN)** Des milliers d'homosexuels et de bisexuels qui étaient reconnus coupables de crimes sexuels non abolis en **Grande-Bretagne** ont été graciés à titre posthume en application de la nouvelle législation, annonce le ministre de la Justice. La loi Alan Turing a reçu la sanction royale, la dernière étape pour qu'un projet de loi soit entériné au Royaume-Uni. Les hommes qui sont morts avant l'entrée en vigueur de la loi sont automatiquement pardonnés et les homosexuels condamnés qui sont encore vivants peuvent demander le pardon pour des crimes qui ne sont plus inscrits dans le texte de loi.

La loi a été nommée en l'honneur du mathématicien et déchiffreur de codes secrets de la Seconde Guerre mondiale Alan Turing qui a fait l'objet du *film Le Jeu de l'imitation* en 2014 et qui s'est suicidé en 1954 à la suite d'une castration chimique subie après avoir été reconnu coupable d'activité homosexuelle.

En 2013, près de 60 ans plus tard, il a reçu un pardon royal posthume de la reine Elizabeth II.

Les relations sexuelles entre hommes de plus de 21 ans ont été décriminalisées en 1967 en Angleterre et dans le pays de Galles. Cependant, la loi n'a pas été modifiée en Écosse avant 1980 et dans le nord de l'Irlande en 1982.

Au cours des dernières années, les homosexuels du monde entier se sont battus pour être pardonnés de crimes homosexuels ayant depuis longtemps été abolis. L'an dernier, l'Allemagne a annoncé le projet de compenser des milliers d'hommes qui ont été reconnus coupables en vertu d'une loi ancienne en raison de leurs préférences sexuelles, a rapporté le *Deutsche Welle*. En Nouvelle-Zélande, les législateurs ont présenté une pétition en juillet demandant des excuses formelles et le pardon pour ceux qui ont été condamnés pour gestes homosexuels en vertu de lois abolies il y a 30 ans.

**23 février (Agence AFP)** L'administration Trump a annoncé qu'elle mettait fin au dispositif fédéral de protection des droits des étudiants transgenres. Les secrétaires à la Justice et à l'Éducation ont indiqué « qu'ils retireraient les recommandations faites au titre de l'article IX [sur l'antidiscrimination] en 2015 et 2016 ». Ainsi, il pourrait devenir plus difficile pour les étudiants transgenres d'avoir accès aux installations non mixtes selon l'identité de genre plutôt que sexuelle, comme les toilettes ou les vestiaires.

La décision revient de nouveau aux États et aux districts scolaires, ce qui pourrait rallumer « la bataille des toilettes ».

Cette décision de la Maison-Blanche est « tout simplement et dangereusement mauvaise et fautive », juge Mara Keisling, responsable du centre national pour l'égalité transgenre.

« Révoquer les recommandations démontre que les promesses du président Trump de protéger les droits de la communauté LGBT [lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres] étaient tout simplement de la rhétorique creuse », dit James Esseks, le responsable LGBT de l'ACLU, la plus importante association de défense des droits civiques aux États-Unis.

## Des nouvelles de la Coalition des familles LGBT RENCONTRES À VENIR

### MARS 2017

#### ◆ LUNDI, 6 MARS DE 19H-22H

#### MONTREAL: VISIONNEMENT DU FILM "TRANSGENDER PARENTS" (VERSION ORIGINALE EN ANGLAIS AVEC SOUS-TITRES EN FRANÇAIS)

La Coalition des familles LGBT et la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'UQAM vous invitent au visionnement du film "Transgender Parents" (en anglais avec sous-titres en français). Rémy Huberdeau le réalisateur sera présent après le film pour répondre aux questions.

Lieu: UQAM, PAVILLON J-A DESÈVE, SALLE DS-1950, 320 SAINTE-CATHERINE EST  
(Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements)

#### ◆ SAMEDI, 18 MARS à 11H30

#### ACTIVITÉ FAMILIALE : L'ÉRABLIÈRE L'AKABANE (LANAUDIÈRE)

(Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements)  
Inscription obligatoire

#### ◆ LUNDI, 20 MARS de 10H30 A.M. – 12H.

#### RENCONTRE DE JEUNES PARENTS

Activité discussion entre parents et bébés (jusqu'à environ 2 ans)  
Discussions au choix des parents présents.  
Espressos pour les parents et collations pour tous.

Lieu: À l'espace café de la boutique La culotte à l'envers ,3162 Masson, Montréal H1Y 1Y1  
Prévenir Emilie [ejouvin@hotmail.com](mailto:ejouvin@hotmail.com) ou sur facebook

### AVRIL 2017

#### ◆ SAMEDI 8 AVRIL

#### JOURNÉE INTENSIVE À MONTRÉAL POUR LES FUTURS PARENTS LGBT

L'inscription à l'avance est obligatoire : (514) 878-7600 ou [info@famillesLGBT.org](mailto:info@famillesLGBT.org)  
Le nombre de places est limité.  
(Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements)

#### ◆ JEUDI 20 AVRIL 20 À 19H.

#### MONTRÉAL: CONFÉRENCE SUR LES FAMILLES AVEC PARENTS POLYAMOUREUX

Lieu: UQAM  
Détails à venir

#### ◆ DIMANCHE 30 AVRIL À 10H.

#### ACTIVITÉ FAMILIALE : VISITE AU MUSÉE DES BEAUX ARTS DE MONTRÉAL POUR L'EXPOSITION CHAGALL

Détails à venir

## BABILLARD :

♦ **Le Centre des femmes du Verdun** offre l'écoute individuelle pour lesbiennes les mercredis de 9 h – 12 h et une série d'ateliers sur les relations lesbiennes saines. Pour plus d'information : 514-767-0384 ou site Web : [www.centredesfemmesdeverdun.org](http://www.centredesfemmesdeverdun.org)

♦ **Dorshei Emet B'nei Mitzvah Program:** Do you have children entering grade 6? We offer a meaningful program in which children discover the relevance of their Jewish heritage. Dorshei Emet is a welcoming Synagogue to individuals and families of all backgrounds, and to interfaith and LGBTQ families. 514-486-9400 (Alys Geiger), [www.dorshei-emet](http://www.dorshei-emet), or drop in anytime to Saturday morning Shabbat services, 10h00 to 12h15, and stay for a light lunch and meet some of the members!

### ♦ **Le Centre des femmes de Rivière-des-Prairies ! 514-648-1030**

Nous sommes ouvertes aux lesbiennes ! Si vous avez besoin de plus d'informations vous pouvez consulter notre site web : [www.cdfmdp.qc.ca](http://www.cdfmdp.qc.ca) ainsi que le site de notre regroupement : [www.rcentres.qc.ca/propos.html](http://www.rcentres.qc.ca/propos.html)

♦ **L'Écho des femmes de la Petite Patrie** est un centre de femmes qui offre des rencontres pour lesbiennes. Ces rencontres ont lieu les lundis soirs aux deux semaines de 19h00 à 21h30, et sont animées par une personne ressource. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, de ressourcement et d'information, s'intéressent aux réalités et aux conditions de vie des lesbiennes. Les rencontres sont en français. Un service de halte-garderie est disponible avec réservation faite une semaine à l'avance. Le centre est situé au 6032 St-Hubert (métro Beaubien). Téléphone (514)277-7445, télécopieur (514)277-1689

## DIVERS :

♦ Traducteurs, rédacteurs, etc. : Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin. Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez nous contacter : [info@famillesLGBT.org](mailto:info@famillesLGBT.org)

♦ *La Bibliothèque À livres ouverts* abrite une collection de plus de 5500 livres qui abordent des sujets qui touchent nos communautés. La moitié des livres de la bibliothèque sont en français, ce dont nous sommes très fiers. La collection compte beaucoup d'auteurs lesbiennes ainsi que des livres pour enfants et pour adolescents au sujet de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Le site Web de la Bibliothèque À livres ouverts [www.ccglm.org/fr-b](http://www.ccglm.org/fr-b) vous permet de consulter le catalogue de la bibliothèque via l'Internet. Elle se situe au CCGLM, 2075, rue Plessis à Montréal. Venez nous visiter! Ouvert les mercredis et les vendredis de 13 h à 20 h. (514) 528-8424.

♦ Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw invitent les couples gais et lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir familles d'accueil. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une adoption. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter : Rena Rubin, Foster Care Recruiter, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à [rena\\_rubin@ssss.gouv.qc.ca](mailto:rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca).

Le babillard est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la-nous en tout temps à [info@famillesLGBT.org](mailto:info@famillesLGBT.org) ou par la poste à CF-LGBT, 3155, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1W 1G4. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.

\*\*\*\*\*